



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**Séance ordinaire du 06 octobre 2023**



**REF : 2023 / 055**

Nombre effectif et légal  
des Membres du Conseil  
Municipal : **23**

Nombre des Membres en  
exercice : **23**

Nombre des Membres  
présents à la séance : **20**

Nombre des votants  
(présents + pouvoirs) : **21**

*L'an deux mil vingt-trois, le 06 du mois d'octobre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la ville de JOINVILLE, assemblé en son lieu ordinaire - salle du Conseil Municipal en Mairie -, sous la présidence de M. Bertrand OLLIVIER, Maire, pour la tenue de la session ordinaire, en suite de la convocation faite par M. le Maire de ladite ville le 02 octobre 2023.*

**Présents** : M. OLLIVIER - Mme JEAN DIT PANNEL - M. LAMBERT - Mme DI TULLIO - M. BOZETTI - M. MULLER - Mme FION - M. ROZE - Mme HUMBLLOT - M. NIVELAIS - Mme ROBERT - M. TAILLANDIER - M. VIALANEIX - Mme CHOMPRET - Mme MARQUELET - Mme BRINGAND - M. LEGENDRE - M. NEVEU - M. MATTERA - Mme PATIN.

*Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer*

**Absents excusés** :

M. FLEURIGEON avait donné pouvoir à M. LAMBERT

Mme HERAULT

Mme PRATBERNON

**Absents** : NEANT

*Madame MARQUELET et Monsieur MULLER ont été désignés pour remplir les fonctions de secrétaires de séance qu'ils ont acceptées.*

**OBJET : APPROBATION DE L'AVENANT - LE POINT D'ACCES AU DROIT JEUNES A JOINVILLE DEVIENT POINT-JUSTICE**

Monsieur le Maire explique que la Mission Locale et le Conseil Départemental de l'accès au droit proposent la signature d'un avenant à la convention mettant en place un Point d'Accès au Droit (PAD) jeunes désormais dénommé « point-justice ». Ces permanences sont organisées par la Mission Locale à Joinville.

Ce dispositif est proposé au profit des jeunes sur le territoire de la ville de Joinville,

**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :**

🗳️ **D'approuver** la signature de l'avenant joint à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Le Maire de JOINVILLE, Bertrand OLLIVIER

